**Jury** :

Mme. Evanghelia STEAD (UVSQ) rapporteur

Mme. Nathalie FERRAND (ENS Paris) rapporteur

Mme. Claude HABIB (Paris 3) examinateur

Mr. Jean Mainil (UGent) examinateur

Mr. Jean-Paul Sermain (Paris 3) directeur de thèse

Le goût d'écrire et de lire dans le conte de fées français des 17° et 18° siècles. Fantaisies de l'écriture, du livre, de la bibliothèque et de la lecture

Céline GAUBERT BENOIT

Thèse de doctorat Littérature française

Thèse dirigée par  
Monsieur le Professeur Jean-Paul Sermain

ED 120 Littérature française et comparée

EA Formes et idées de la Renaissance aux Lumières

Soutenue le 29 septembre 2017

Aujourd’hui associée à la baguette magique, notamment par les productions cinématographiques de Walt Disney, la fée, personnage emblématique du conte de fées, est pourtant dans les textes d’Ancien Régime plus volontiers affublée d’un grimoire magique. En témoigne par exemple la lecture des contes du chevalier de Mailly, contemporain de Perrault. Une analyse d’un corpus très étendu des contes de cette période nous a permis d’élaborer une typologie des livres apparaissant dans les histoires, et plus largement des éléments du champ des pratiques lettrées des personnages oscillant entre une transposition du réel et une transfiguration féerique. En plus des nombreux objets livres, il nous est apparu que les conteurs laissaient transparaître dans leurs écrits un goût d’écrire et de lire à travers des évocations plus ou moins détaillées de personnages lisant ou écrivant ou de palais contenant une bibliothèque. Nous nous sommes attachée à montrer en quoi la mise en fantaisie des motifs du livre, de l’écriture et de la lecture est un élément fondateur du genre.

Notre étude s’est ainsi voulue suffisamment étendue tout d’abord pour vérifier que le goût de lire et d’écrire était bien un thème constitutif du genre puisque tous les auteurs l’utilisent, d’une manière hyperbolique pour certains (chevalier de Mailly, Mademoiselle de Lubert…) ou très discrète pour d’autres (Perrault, Fénelon, Préchac). Un corpus élargi permet également d’étudier le thème selon les différentes inflexions que connaît le conte au fil du temps de son âge d’or en passant par la veine orientalisante et ses détournements parodiques ou licencieux.

La fin du 17° siècle et le siècle des Lumières sont en effet marqués en France par la mode du conte de fées : les précurseurs d’abord de 1690 à 1709 (Madame d’Aulnoy, Charles Perrault, Madame d’Auneuil, Madame de Murat, Madame Durand, Mademoiselle Bernard, Mademoiselle de La Force, Mademoiselle Lhéritier, l’abbé de Choisy, le chevalier de Mailly, Fénelon, Préchac et quelques anonymes) participent à la création d’un genre littéraire qui connaît avec les auteurs suivants des inflexions. Avec la parution des *Mille et Une Nuits* françaises par Antoine Galland en 1704, des imitateurs proposent des contes orientalisants tout au long du 18° siècle (l’abbé Bignon, Caylus, Gueullette, Pétis de la Croix, Cazotte) tandis que des contes de fées proches des premiers textes sont encore publiés entre 1715 et 1775 (Madame Dreuillet, Madame Le Marchand, Madame Leprince de Beaumont, Mademoiselle de Lubert, Caylus, Mademoiselle de Lussan, Mademoiselle Falques, Madame de Gomez, Madame de Lassay, Madame de Lintot, Madame Fagnan, Madame Levesque). Enfin, la période 1730-1754 voit la venue d’une quantité de textes parodiques et/ou licencieux : Diderot, Rousseau, Boissy, Cazotte, Hamilton, Senneterre, Voisenon, Baret, Bibiena, Bret, Cahusac, Caylus, Chevrier, Duclos, Fougeret de Montbron, Gautier de Montdorge, La Morlière, Madame Fagnan, Pajon, Tessin et quelques anonymes. L’ensemble de la mode du conte de fées témoigne de ce goût de lire et d’écrire ; en une joute littéraire de salon, les auteurs se répondent pour créer un pays merveilleux dans lequel le livre, la lecture et l’écriture occupent une place prépondérante.

De ce corpus, nous avons établi un premier axe de recherche sur la transposition des pratiques lettrées que sont la lecture et les échanges épistolaires. Ces deux éléments sont contenus à la fois dans le merveilleux mais aussi dans ses marges que sont les épîtres, nouvelles cadres… La lecture de fiction et ses bénéfices sont en effet vantés dans nombre de textes initiaux ayant une visée programmatique ainsi que dans les histoires contenant des personnages lecteurs avec des pratiques de lecture diverses. Une vision progressiste transparaît grâce aux possibles de la féerie : la femme lectrice s’émancipe par ses apprentissages lettrés.

Les échanges épistolaires rendus plus fréquents sous l’Ancien Régime par une amélioration du transport postal sont aussi féérisés : si le contenu des lettres mime le réel, le transport du courrier est quant à lui source de merveilleux. En pays de féerie, les lettres sont en effet livrées par un Petit Poucet chaussé de bottes de sept lieues ou par un sylphe. Toutes ces lettres dans les contes de fées peuvent être perçues également comme une présence en miniature du roman épistolaire, un cousinage entre le genre du conte de fées en train de se créer et ce type de roman en vogue à la même période.

Pour son appétence envers la métatextualité, le genre du conte de fées dévoile ainsi par une « mise en abyme » élargie ses frontières avec les autres genres de fiction que sont le roman et la nouvelle : une fois notre typologie réalisée, nous avons en effet constaté un nombre important d’occurrences d’écritures déposées sur des objets détournés de leur usage premier ainsi que des objets placés de telle façon qu’ils forment des caractères. Ces éléments du paysage merveilleux nous ont permis d’élaborer un deuxième axe de recherche sur l’écriture fantaisiste. En une sorte d’écho, plusieurs conteurs se plaisent ainsi à répandre de l’écriture à des endroits inattendus ; cette écriture a cinq caractérisques selon les cas : elle se veut pittoresque en participant à un décor où les objets détournés forment un paysage lettré source de merveilleux. Elle peut aussi occuper une place dramatique quand l’objet détourné a une conséquence sur l’histoire : l’objet porteur d’écriture peut ainsi servir au dénouement de l’histoire (la résolution du méfait, le signe de reconnaissance du héros) et renouer du même coup avec la fonction traditionnelle de l’objet magique dans le conte populaire. Certains objets peuvent avoir également pour fonction de créer un décor qui agit selon les codes d’une épistémè surannée théorisée par Michel Foucault : microcosmes et macrocosmes se répondent dans ce monde magique grâce aux écritures déposées sur des objets mais aussi grâce aux mots qui se décryptent sur les visages et dans les yeux des personnages. Le pays merveilleux est ainsi lisible littéralement et métaphoriquement pour celui qui possède les codes. L’écriture crée un monde nostalgique des temps anciens mais aussi de la magie par des objets aux fonctions performatives. Enfin, l’écriture dévoile une conscience poétique des auteurs qui apporte une valeur métafictionnelle aux contes.

Conscients de créer un genre nouveau, les auteurs montrent d’une manière originale la filiation de leurs contes avec d’autres genres de fiction que sont le roman courtois, le roman pastoral et la nouvelle galante. Comme les lettres, véritables « objets-thèses » selon la terminologie de Henri Lafon, certains objets détournés sont des romans ou nouvelles en miniature, une « compression », selon le terme de Tiphaine Rolland, des sources utilisées par les conteurs pour créer le genre : boucliers, troncs d’arbres et portraits gravés sont ainsi un moyen de montrer finement la place du conte dans la littérature de l’époque.

Notre troisième axe de recherche s’est enfin porté sur la bibliothèque fabuleuse en incluant ici les lieux contenant des livres mais aussi les livres se rencontrant en dehors d’une bibliothèque ou d’un cabinet. En croisant les travaux d’histoire du livre de Roger Chartier et Henri-Jean Martin et notre typologie de livres dans le conte de fées, nous avons constaté un écart : si, sous l’Ancien Régime, les livres de contes étaient publiés en modestes in-octavo ou diffusés sous forme de cahiers non imprimés dans les milieux littéraires, notamment les salons, les livres de fantaisie sont quant à eux d’épais in—folio volontiers reliés précieusement. Certains livres profitent de la fantaisie propre au genre en se couvrant de cristal ou en permettant aux personnages de sortir du livre. Le livre et sa lecture sont ainsi source d’enchantement. Les types de livres rencontrés sont variés : le lecteur rencontre des livres de littérature ancienne et moderne mais cette dernière, genre moderne oblige, est beaucoup plus présente. Se rencontrent également des livres de sciences humaines et des ouvrages scientifiques, les ouvrages de vulgarisation scientifique prenant leur essor en librairie à l’époque du conte de fées. Enfin les livres religieux et/ou magiques se côtoient avec une frontière entre eux plus ou moins floue, les conteurs du 18° siècle en profitant pour placer une critique de la religion en l’associant à de la pure superstition. Les livres de magie sont les plus présents : nombre de fées et magiciens tirent leur pouvoir d’un grimoire ou d’une bibliothèque, le pouvoir le plus fréquemment associé au livre étant le don de prédiction. Le livre permet ainsi de connaître le passé, le présent et le futur, certaines de ces prédictions donnant lieu à de véritables scènes de prestidigitations avec force fumée et effets spéciaux. Certaines fées sont également astrologues : elles peuvent lire métaphoriquement l’avenir du héros dans les étoiles et plus globalement dans le ciel. Les contes de fées sont ainsi proches des théories philosophiques de la prédestination.

Les livres rencontrés dans le conte connaissent mille et un destins : ils peuvent être perdus, brûlés, déménagés, cachés, censurés… entraînant ainsi des difficultés dans leur diffusion. Les conteurs mettent en scène la perte ou la destruction du livre, et par procédé métafictionnel, la perte du conte lui-même. Les conteurs se moquent ici des censeurs et autres critiques du conte : même très bien caché, le livre de Mélusine découvert par un personnage du chevalier de Mailly réapparaît quand même au même titre que la matière de Bretagne revivant au travers des contes ; le grimoire oublié dans un conte de Madame d’Aulnoy n’empêche pas le destin de l’héroïne de s’accomplir et ainsi le conte de se dérouler.

Si certains livres sont malmenés, d’autres sont précieusement conservés : plusieurs textes mettent en scène des lieux de conservation du livre. Nous avons comparé tout d’abord les bibliothèques fantaisistes avec les bibliothèques de l’époque à partir des travaux des historiens du livre, de l’inspecteur général des bibliothèques André Masson et de Gabriel Naudé considéré comme le fondateur de la bibliothéconomie. Les bibliothèques des contes ont ainsi été analysées selon une grille de lecture historique et bibliothéconomique : il s’avère que les consignes en matière d’architecture, décor, mobilier et d’accroissement des collections sont bien respectées et même rendues meilleures grâce à la fantaisie. Les notions de collection de livres et de classification apparaissent aussi plusieurs fois : les livres sont choisis avec soin et classés par genre (la bibliothèque de romans) et/ou par thème avec des étagères pour les grands formats. Certains contes témoignent de l’ouverture des bibliothèques au public mais, dans la féerie, cette ouverture est encore moins importante que dans la réalité. La bibliothèque privée est le modèle de loin le plus présent dans le conte. Il en est de même pour les cabinets de curiosités et de lecture représentés dans les histoires : si le cabinet de lecture ouvert au public dans le fond des librairies apparaît au 17° siècle, ceux des contes restent privés, les auteurs ne tenant pas compte de ces avancées sociales. Archives et trésors royaux y sont cependant montrés : les livres sont conservés dans des lieux de choix avec d’autres objets et papiers précieux de fantaisie. Enfin les livres peuvent être conservés dans des lieux détournés pour l’occasion : des appartements royaux ou princiers, des tours contenant des princesses en détresse mais aussi des espaces naturels.

Tous ces lieux rencontrés dans le conte et servant à la conservation des livres de fantaisie montrent l’importance de la mise en bibliothèque pour nos auteurs, et notamment pour le conte de fées lui-même : plusieurs passages montrent d’ailleurs l’utilité d’écrire le conte pour le conserver. L’importance d’écrire le conte est aussi montrée en image sur des frontispices de recueils de contes mais aussi dans les histoires par des banques d’images c’est-à-dire des gravures ou peintures représentant des contes de l’auteur ou de ses modèles pour en assurer leur pérennité. Images et écrits s’allient ainsi pour conserver le conte de fées qui reprend un procédé de la littérature du Moyen-Âge. L’inscription du conte peut aussi être montrée par un personnage qui inscrit ou fait inscrire le conte que l’on vient de lire.

Au fil de la mode du conte de fées, les textes font de plus en plus référence à eux-mêmes. Perrault, Fénelon et Mademoiselle Lhéritier font vivre un mythe des origines en plongeant les débuts du conte du temps des mies contant oralement au coin du feu, les références intertextuelles restant en partie aux marges du conte pour laisser place à une parole conteuse. Mais en dehors de ces exemples, les autres auteurs mettent en place de véritables stratégies auctoriales pour associer leurs textes à des livres immémoriaux montrant ainsi que leurs contes appartiennent à une bibliothèque éternelle tandis que de plus en plus sont mis en abyme les contes de fées contemporains pour activer en même temps une filiation entre les conteurs et ériger un genre. Madame d’Aulnoy fait ici œuvre d’exception par sa stratégie auctoriale hyperbolique d’autocitation : plusieurs de ses contes font références à d’autres contes ou à un roman qu’elle a elle-même écrits. Les conteurs du 18° siècle mettent également en abyme des contes de leurs modèles et contre-modèles que sont les conteurs les ayant précédés. Les textes se référençant eux-mêmes forment ainsi un groupe de textes, un nouveau genre. Certaines histoires permettent même de retracer une histoire du conte grâce à ces mises en abymes.

Les trois axes de recherche ainsi choisis offrent un panorama de la diversité du goût de lire et d’écrire dans les contes des 17° et 18° siècles. Ce panorama montre les spécificités des contes de cette période qui fabriquent du merveilleux par l’enchantement que procurent l’écriture, le livre, la bibliothèque et la lecture.